Gemway Assets - Politique de vote 2022

I Modalités des votes

Les assemblées générales nous sont signalées par un prestataire externe lié à notre dépositaire, prestataire qui nous permet également de transmettre les votes sous format électronique.

Les votes sont exécutés par les gérants.

Tout client peut adresser une question spécifique aux droits de vote à l'adresse suivante : votingrights@gemway.com.

Principes

En tant qu'investisseur responsable, Gemway Assets est conscient qu'il n'est pas seulement détenteur d'une action d'une entreprise, mais qu'il doit exercer ses droits et ses devoirs d'actionnaire en participant à l'assemblée générale des entreprises dans lesquelles il est investi. L'objectif est donc de participer à un nombre toujours plus élevé d'assemblées générales, en étant conscient des contraintes financières et réglementaires imposées dans certains pays (par exemple, obligation d'enregistrement chez un notaire du pays).

En tant que stock picker socialement responsable, Gemway Assets est particulièrement soucieux de la bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles elle est investie. Les votes négatifs ne sont donc pas très nombreux. Le vote est exercé par les gérants qui votent en connaissance de cause les résolutions qui leur sont proposées.

En tant qu'investisseur étranger et qui plus est d'un continent différent, l'approche du dialogue actionnarial de Gemway Assets est de nature partenariale, mené autour de sujets de bon sens et sur lesquels la bienveillante expertise de Gemway est perçue comme un avantage par les entreprises investies qui agissent en confiance avec nous.

Grands thèmes de la politique de vote de Gemway

Gemway centre son attention sur la question de la protection des actionnaires minoritaires pour éviter que les sociétés dans lesquelles elle investit voient des managers ou quelques actionnaires majoritaires en prendre le contrôle de fait, sans possibilité de défense ou réaction pour les minoritaires.

Il ne s'agit pas spécifiquement d'un thème en particulier, même si les nominations d'administrateurs ou les changements de statuts, classifiés en catégorie divers, sont les modes d'expression les plus fréquents de ces questions de la protection des actionnaires. Par ailleurs dans les pays émergents, certains sujets comme la rémunération ne sont pas toujours soumis au vote. 80% des résolutions proposées en assemblée générale portent sur les nominations et renouvellements d'administrateurs.

Il faut préciser ce que peut faire un actionnaire minoritaire étranger en termes de gouvernance. Il est illusoire, dans notre situation, de prétendre changer la gouvernance de ces entreprises. En revanche, au-delà du vote, il est de notre responsabilité de vérifier d'une part, que la société est digne de confiance, et d'autre part qu'elle a mis en place les dispositifs d'information nécessaires à ses

actionnaires. Il est aussi de notre responsabilité de reporter à nos clients les cas concrets de controverses, qui montrent mieux que tout engagement la qualité réelle de la gouvernance et le suivi que nous assurons de nos décisions de gestion.

Conflits d'intérêts

Dans le cas où une situation de conflit d'intérêts est identifiée et conduit Gemway Assets à ne pas voter, la société de gestion le signale dans son rapport annuel sur l'exercice du droit de vote.

Mode courant d'exercice des droits de vote

Les votes sont effectués par voie électronique par le bais de notre conservateur qui se charge de transmettre les pouvoirs auprès de la banque centralisatrice de l'émetteur.

II Rapport sur les conditions d'exercice des votes

<u>Préambule</u>

Conformément aux dispositions de l'article 314-101 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, Gemway Assets, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 120000025, vous fait part des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote aux assemblées générales des actionnaires des émetteurs dont les OPCVM, dont elle assure la gestion financière, sont actionnaires.

Le présent rapport porte sur l'exercice 2021.

La société de gestion exerce les droits de vote de ses fonds d'investissement depuis 2018. Dans le cadre de sa politique de vote, la société de gestion a pour principe d'investir dans des sociétés respectueuses de ses actionnaires.

<u>Périmètre</u>

A compter de cette année, Gemway Assets s'engage désormais à voter pour au moins 50% des assemblées générales des sociétés en portefeuille.

En 2021, la société d'exécution des droits de vote dépendant de notre dépositaire nous a signalé 121 assemblées générales auxquelles les fonds gérés par Gemway Assets pouvaient voter. Nous avons exercé notre droit de vote dans 117 assemblées générales, soit un périmètre de 96% du total des AG possibles. Ce chiffre est à la fois en très forte augmentation par rapport à l'année précédente (autour de 45%) et très au-dessus de notre engagement (50%). Un tel niveau d'engagement est particulièrement significatif dans la classe d'actifs actions émergentes.

Répartition des votes selon la classification AMF

Ainsi, en 2021, en application des points précités, Gemway Assets s'est abstenue ou s'est opposée lors du vote d'au moins une résolution pour 46 entreprises en portefeuille (soit pour 66% des entreprises ayant soumis une assemblée).

100% des votes a concerné le critère de gouvernance. Aucun vote n'a porté sur les critères Social et Environnemental.

Gemway Assets - 2021						
Statistiques de Votes - Assemblées Générales						
		%				
Assemblées Générales soumises en 2021	121					
Assemblées votées	117	96,69%				
Résolutions votées	1140					
Assemblées votées avec au moins un vote d'opposition	53	45,30%				
Nombre de résolutions votées en abstention	0	0,00%				
Nombre de résolutions votées en opposition	118	10,35%				
Statistiques de Votes (Company based calculation)						
Nombre d'entreprises ayant soumis une assemblée	69					
Nombre d'entreprise pour lesquelles au moins une assemblée à été votée	68	98,55%				
Nombre d'entreprise pour lesquelles au moins un vote d'opposition a été soumis	46	66,67%				
Répartition thématiques des votes d'opposition sur les AG 2021						
		%				
Nominations (Board)		71%				
Conventions (Board) Conventions dites réglementées		0%				
Rémunérations	12	10%				
Opération sur capital	17	14%				
Résolutions d'actionnaires		0%				
Opérations entre parties liées (initiés)	0	0%				
Comptes et audit	0	0%				
Divers	5	4%				
Total	118	100%				

Evolution des votes depuis 2019

	Nombre d'AG	Nombre de résolutions	Nb de votes d'opposition ou d'abstention	% opposition abstention
2019	20	215	13	6
2020	52	694	19	3
2021	117	1140	118	10

Gestion des conflits d'intérêt

Gemway Assets n'a pas détecté de conflit d'intérêt dans le cadre des votes effectués. Gemway Assets est une société de gestion indépendante et détenue par ses dirigeants, quelques actionnaires minoritaires eux-mêmes indépendants et ses salariés : elle ne dépend donc d'aucun établissement financier aux activités multiples pouvant être à l'origine de conflits d'intérêts.

Dérogations à la politique de vote

Sauf erreur de notre part, la société de gestion n'a pas dérogé aux principes de sa politique de vote.

Prêt/emprunt de titres

La société de gestion ne pratique pas le prêt/emprunt de titres et n'est pas soumise au problème du rapatriement des titres prêtés lors des AG.